



COMPTE RENDU ANNUEL

COMMISSION SPORTIVE

(COUPES ET CHAMPIONNATS)

SAISON 2020/2021

La commission sportive (Coupes et Championnats) est composée de cinq membres, savoir : MM. VERIN, BAYARRI, BROCHARD, GILLET et BESNIER

Elle se réunit tous les mercredis à 10 H 00

La commission a en charge la gestion des compétitions (championnats et coupes) et plus précisément l'examen des problèmes inhérents à certaines rencontres (qualification de joueurs, arbitres, délégués et dirigeants, réserves d'avant-matches, réserves techniques, réclamations d'après-matches, forfaits toutes catégories confondues, reports de matches, tirage au sort des différentes coupes) les classements, les montées et descentes après contrôle des obligations « équipes jeunes » et du statut de l'arbitrage, le contrôle des feuilles de matches avec le fichier des suspendus, le contrôle des feuilles de matches aux fins de savoir si les clubs ont parfaitement complétées celles-ci (indications quant aux remplaçants : ayant participé ou non, signatures des capitaines et de l'arbitre, etc...)

Avec l'arrêt des championnats et la saison blanche décidés par le COMEX de la FFF le 24 mars 2021 et le 6 mai sur **l'organisation des compétitions** de la saison 2021/2022, le comité directeur du district a décidé, dans le but de préparer d'ores et déjà la structure de ses championnats 2021/2022 :

- Que toutes les décisions prises précédemment pour un retour progressif à la normale du nombre de poules et du nombre d'équipes par poules pour tous les niveaux des championnats départementaux sont reportés d'un an.

- Que l'ensemble des poules départementales seniors édictées en juillet 2020 pour la saison 2020/2021 sont reconduites à l'identique, ce qui ne veut pas dire que la reprogrammation des matches sera forcément identique
- Qu'une équipe demandant à ne pas repartir en 2021/2022 dans le championnat ou elle était inscrite en 2020/2021 sera automatiquement rétrogradée au niveau de son équipe réserve
- Qu'en cas d'une ou de plusieurs vacances au sein d'un championnat, il sera dérogé aux règles en matière de vacance prévues dans les textes : aucune montée supplémentaire ne sera effectuée.

Il est rappelé le principe de la saison blanche, à savoir que sauf circonstances exceptionnelles, les équipes resteront en 2021/2022 au même niveau sportif qu'elles se trouvaient en 2020/2021.

Au cours de cette saison tronquée par la crise sanitaire, la commission sportive s'est réunie cinq fois, au cours de ces réunions elle a enregistré les demandes formulées pour l'organisation de six tournois.

Elle a enregistré six forfaits et un forfait général, savoir :

Forfaits :

D3 :	1
U15F à 8 :	1
U13 groupe B :	1
Vétérans :	2
Coupe Vétérans :	1
Forfait Général :	1

La commission rappelle aux clubs :

Qu'en raison du report d'un trop grand nombre de matches, il sera fait application de l'article 15 alinéas 12 et 13 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts

Que le tableau des accessions et descentes pour la saison 2021/2022 figurera sur le site du district ou les clubs pourront se reporter

Que les obligations « équipes jeunes » figureront également sur le site du district avec mise à jour suite à l'Assemblée Générale du 4 juin 2018.

Le président
Gaëtan BESNIER